

Rabat et Mexico signent la non double imposition

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2010 20:38:02

Le Maroc et le Mexique ont paraphé, vendredi à Mexico, un projet de convention sur la non double imposition, visant à impulser les investissements et les échanges commerciaux, a-t-on appris, samedi, auprès de la délégation marocaine qui a négocié cet accord.

De hauts responsables de la Direction générale des impôts, relevant du ministère de l'Economie et des finances, ont séjourné du 8 au 12 février à Mexico pour négocier avec leurs homologues mexicains les termes de cette convention.

Un membre de la délégation marocaine a indiqué à la MAP que cette convention met en place un cadre juridique propice à l'impulsion des investissements réciproques dans les deux pays.

Ce cadre juridique devra être complété prochainement par un accord de protection des investissements entre le Maroc et le Mexique, a-t-on ajouté de même source.

Les négociations sur l'accord de non double imposition entre les deux pays, conclues à Mexico, avaient été entamées à Rabat à l'occasion d'une visite de responsables mexicains.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint en 2008 quelque 207,5 millions de dollars, plaçant le Mexique au cinquième rang des partenaires économiques et commerciaux du Royaume en Amérique Latine.

Côté investissements, le Maroc est considéré comme le cinquième investisseur africain au Mexique. Les entreprises marocaines y ont investi, entre 1994 et 2006, quelque 297 millions de dollars, notamment dans l'industrie manufacturière, les services et le commerce.

Le nouvel accord de non double imposition, qui sera signé prochainement par les gouvernements marocain et mexicain, est perçu comme un catalyseur de nouveaux investissements dans l'un et l'autre pays.

MAP